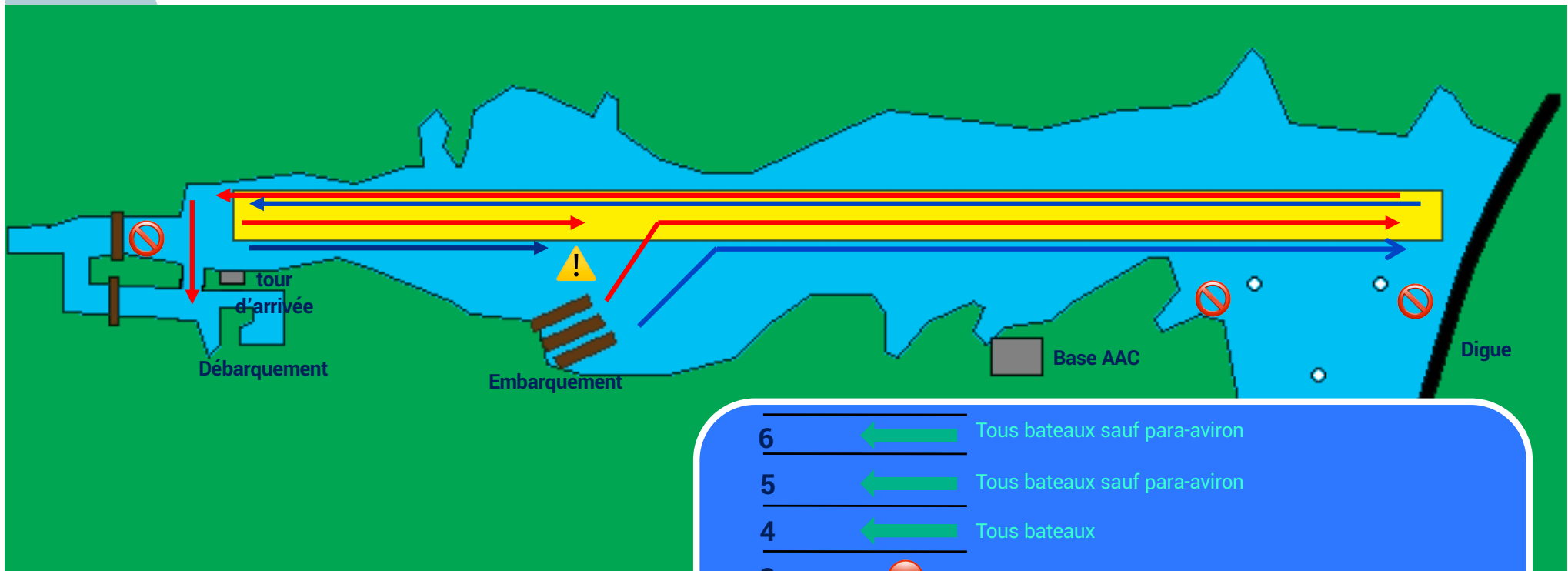


CIRCULATION SUR LE BASSIN

à l'entraînement




Rappel des règles de circulations et d'entraînements (Art.26 – 2 & 3) :

- Respect du sens de circulation sur l'ensemble du bassin, à l'entraînement, l'échauffement et retour au calme ;
- Les entraînements doivent être terminés et tous les bateaux rentrés aux pontons de débarquement 30 minutes avant le départ de la première course d'une série d'épreuves ;
- Ils ne peuvent reprendre qu'après autorisation du Président du Jury ;
- En cas de non-respect des règles de sécurité, de circulation, des avertissements seront donnés.

6	←	Tous bateaux sauf para-aviron
5	←	Tous bateaux sauf para-aviron
4	←	Tous bateaux
3	⊘	
2	→	Tous bateaux sauf para-aviron
1	→	Tous bateaux sauf para-aviron
0	→	Para-aviron uniquement ⚠

HORAIRES D'OUVERTURE DU BASSIN



 L'entraînement se termine 30 minutes avant le début de la première course de chaque demi-journée.

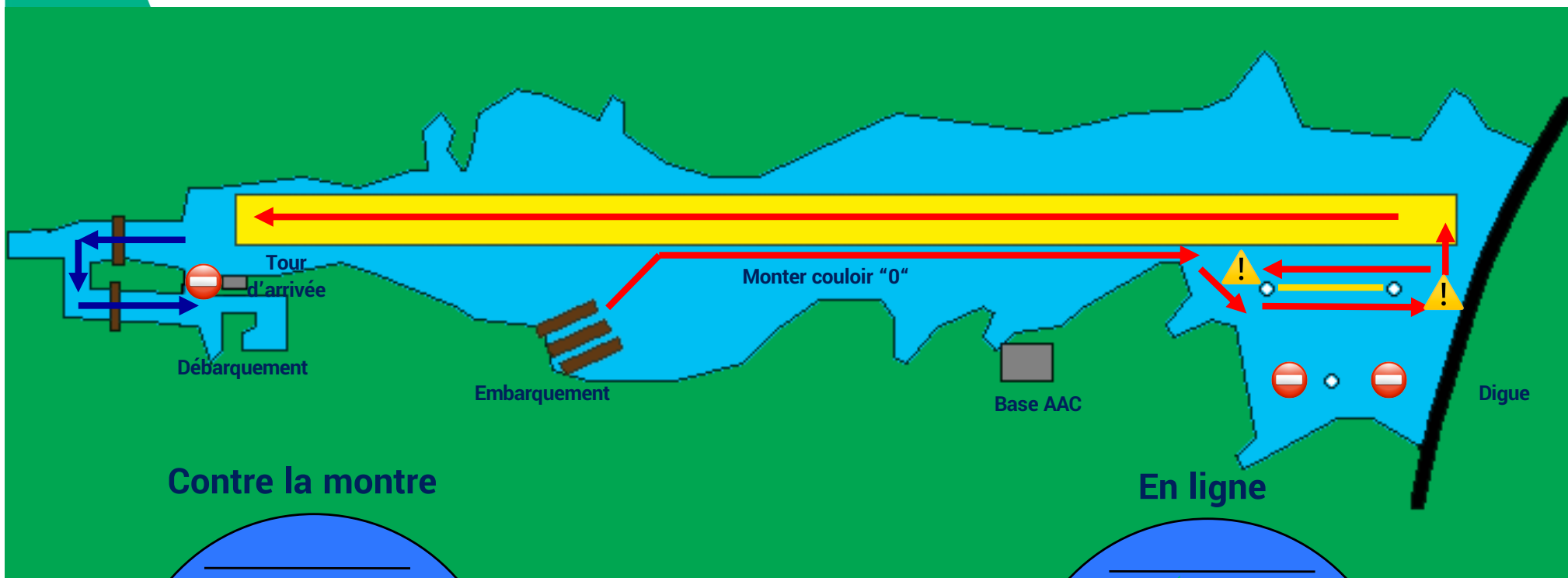
La sécurité sur l'eau est assurée aux horaires ci-dessous :

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
jusqu'à 20h00	de 07h00 à 20h00	de 07h30 à 20h00	de 07h30 à 12h30

CIRCULATION SUR LE BASSIN

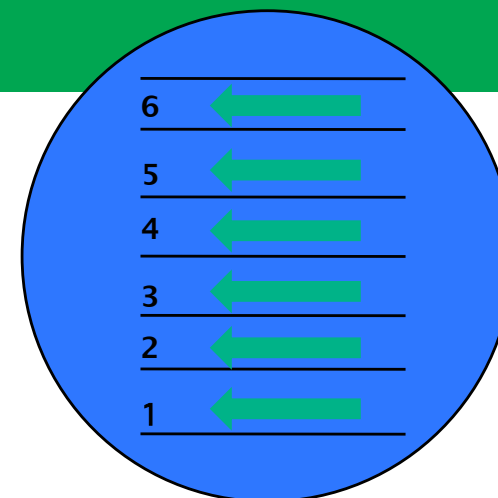
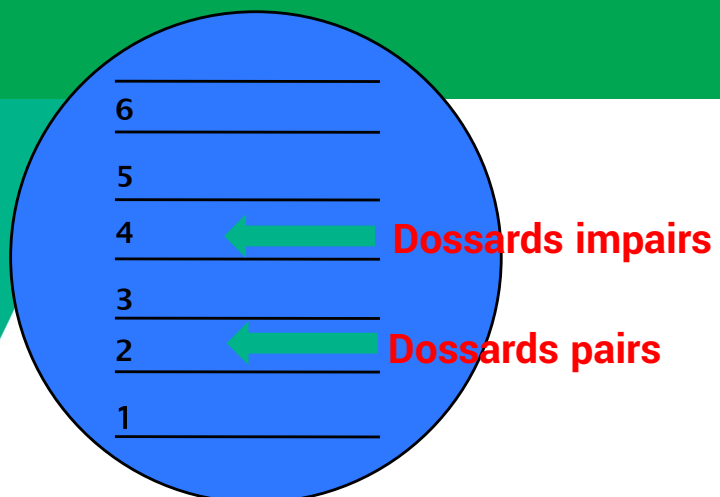


Configuration compétition (CLM et en ligne)

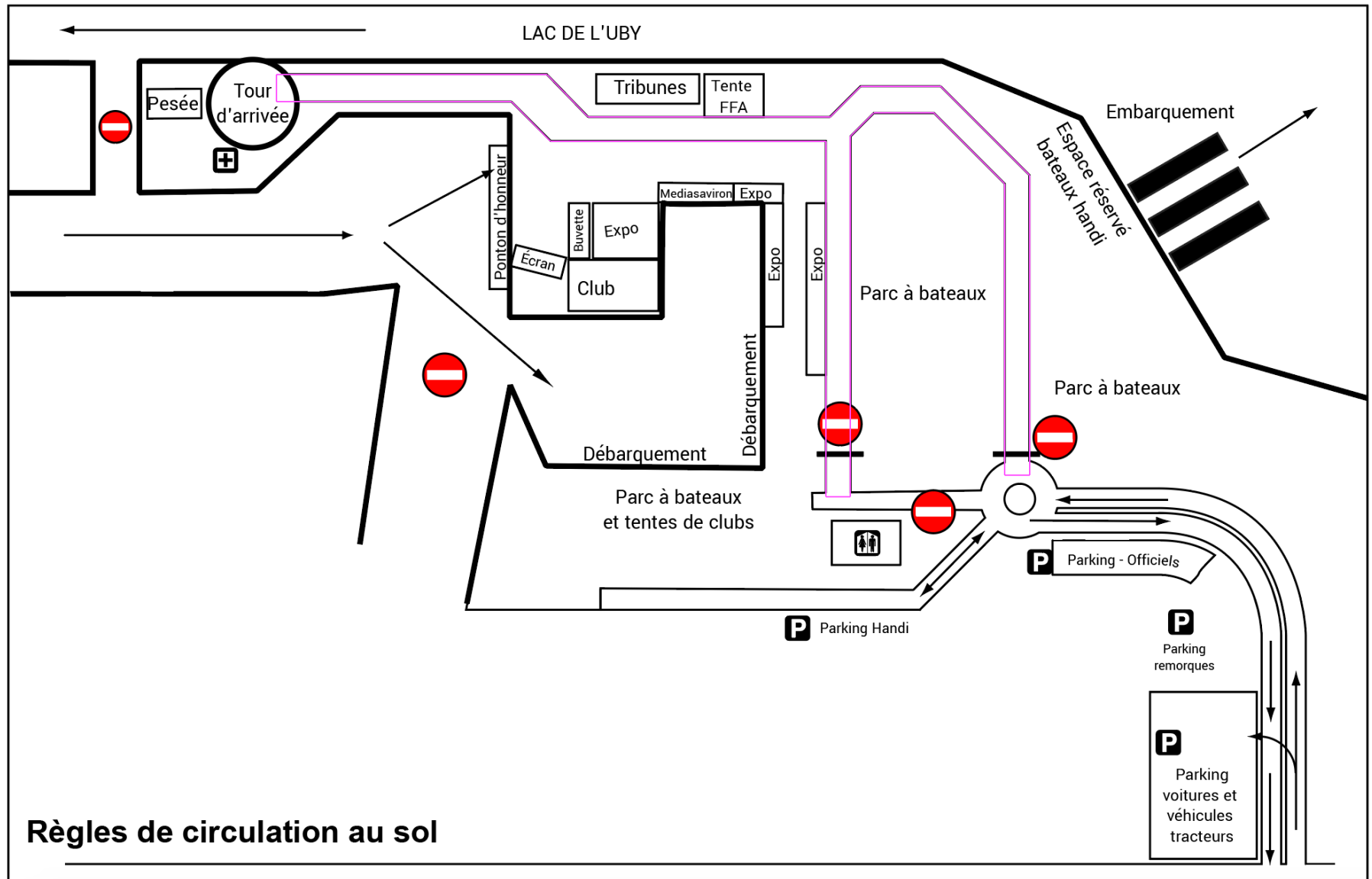


Contre la montre

En ligne



PLAN D'IMPLANTATION DU PARC À BATEAUX



Règles de circulation au sol